

Survenue de cas groupés de GEA en Ehpad – Recherches étiologiques – Conduite à tenir

Lors de la survenue de cas groupés de gastro-entérites (GEA) chez des résidents de collectivités de personnes âgées, évoquez en première intention la possibilité d'une toxi-infection alimentaire collective (TIAC) qui doit faire l'objet d'une déclaration obligatoire (DO) à l'ARS.

Le norovirus est l'étiologie la plus fréquemment rencontrée dans les cas groupés de GEA chez des résidents des collectivités de personnes âgées

**CONSIDEREZ TOUTE SITUATION DE CAS GROUPEES DE GEA
COMME DUE A UN NOROVIRUS
LES MESURES DE GESTION DOIVENT ETRE PRISES EN CONSEQUENCE**

➔ **Les recherches étiologiques ne sont pas systématiques.**

➔ **Prendre contact rapidement avec l'ARS-CVAGS et/ou le CPias pour discuter de l'intérêt et mettre en place, le cas échéant, les recherches étiologiques adaptées en lien avec le laboratoire d'analyses médicales de proximité et/ou le CNR des virus entériques.**

Attention, la recherche de virus entériques nécessite d'être spécifiée sur la prescription.

Un diagnostic bactériologique pourra être envisagé en cas de fièvre, rectorragies, déshydratation sévère, évolution au-delà de 5 jours : une coproculture sera réalisée (sur prélèvements frais ou conservés moins de 12 heures à 4°C – transport dans un triple emballage).

En cas de traitement antibiotique dans le mois précédent, une infection à *Clostridium difficile* doit être recherchée (préciser sur la demande : suspicion d'infection à *Clostridium difficile*). Le signalement externe à l'ARS doit être fait dès la survenue de 2 cas d'infection à *Clostridium difficile*.

Cas des patients hospitalisés : Récupération par le médecin coordonnateur des résultats des recherches réalisées pour les patients hospitalisés et demande éventuelle de nouvelles recherches en fonction du contexte.

Coordonnées utiles pour la mise en œuvre et l'interprétation des recherches étiologiques

CVAGS – ARS Bretagne

Rennes N° unique : 09.74.50.00.09 ars35-alerte@ars.sante.fr

CPias Bretagne

Brest : Tel : 02.98.22.34.66 cpias-bretagne@chu-brest.fr
Rennes : Tel : 02.99.28.83.03 cpias-bretagne@chu-rennes.fr